

Compte rendu d'activité Ateliers publics – Volet plan d'action

Plan climat de la MRC du Val-Saint-François, 2026

Présenté à la MRC du Val-Saint-François

31 juillet 2026



**pour des villes
à échelle humaine.**

1. Description et objectifs des activités

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Val-Saint-François élabore son Plan climat dans le cadre du programme provincial « Accélérer la transition climatique locale ». La MRC a déjà complété l'essentiel des étapes de préparation et d'analyse prévues par le programme, notamment l'inventaire des émissions de GES, l'évaluation des risques climatiques, la rédaction d'orientations préliminaires et la formulation d'une vision pour établir une cible de réduction des émissions de GES sur le territoire. La prochaine étape est celle de la rédaction du plan d'action. Pour que la population, mais aussi des personnes du milieu institutionnel et corporatif, participent à l'identification des actions à prévoir pour l'adaptation, l'atténuation et la transition climatiques, deux ateliers ont été réalisés dans deux pôles différents de la MRC¹.

Les objectifs des activités étaient les suivants :

- Présenter le diagnostic climatique territorial et les orientations développées jusqu'à maintenant ;
- Identifier et développer des pistes de mesures en matière d'adaptation, d'atténuation et de transition climatique pour les municipalités du territoire ;

La structure générale des ateliers était organisée autour de trois scénarios : conservateur, ambitieux et équilibré. L'objectif était de déterminer quelles mesures correspondaient à quels scénarios via une discussion de groupe :

- **Scénario conservateur** : Mesures qui nécessitent peu d'investissement et d'engagement. Mesures à faible coût et retour rapide. Intervention réactive et en gestion de crises.
- **Scénario ambitieux** : Mesures qui nécessitent un plus fort niveau d'investissement et d'engagement, mais qui permettent des retombées importantes. La transition climatique devient une priorité collective et la MRC bénéficie d'un fort soutien gouvernemental.
- **Scénario équilibré** : Mesures qui nécessitent un niveau d'investissement modéré et ciblé, mais un niveau d'engagement fort. Des actions concrètes, mais les ressources demeurent limitées et les priorités doivent être ciblées.

À la suite de l'atelier 1, des ajustements mineurs ont été effectués à la formule d'animation pour l'atelier 2 : le remue-méninges était appuyé d'une matrice pour évaluer les ressources et les retombées de chaque idée, dans l'objectif d'évaluer plus facilement dans quel scénario elles se situaient. Les résultats vont donc être présentés séparément. Des faits saillants transversaux seront partagés par la suite.

¹ Un autre atelier était prévu à Windsor mais il a été annulé, par manque d'inscriptions suffisantes.

2. Atelier du 4 juin 2026 – Valcourt

La première activité s'est déroulée au centre communautaire de Valcourt, le 4 juin 2026, de 17h30 à 20h00. Sur une quinzaine de personnes inscrites, 9 personnes étaient présentes : 1 personne de la MRC, 3 personnes élues, 1 personne représentante d'organisme et 4 citoyens et citoyennes. Après une présentation magistrale du portrait diagnostic et des orientations de la MRC, le nombre réduit de personnes présentes a imposé la tenue des exercices en un seul groupe. Voici le déroulement général de l'atelier :

Objectifs	Contenu
Introduire l'activité et présenter les résultats du portrait diagnostic et des orientations (45min)	• Présentation des objectifs et du déroulement • Présentation du diagnostic territorial (GES et adaptation) et des résultats du sondage citoyen par la MRC • Présentation des orientations
Remue-méninges d'idées pour un scénario conservateur et ambitieux (90min)	• Tour de table • Remue-méninge d'idées pour le scénario conservateur : type d'action et intérêt • Remue-méninge d'idées pour le scénario ambitieux : type d'action et intérêt
Partage des priorités d'action (15min)	• Partage au groupe d'un maximum de trois idées prioritaires

Synthèse des résultats

Après la présentation du diagnostic territorial et des différents scénarios, les personnes participantes devaient identifier des mesures d'atténuation, d'adaptation et de soutien à la transition climatique, d'abord pour le scénario conservateur, puis pour le scénario ambitieux. Le tableau ci-dessous résume les discussions :

Scénario conservateur (n=12)
Améliorer la gestion de l'eau, notamment des aqueducs et des puits en installant des compteurs d'eau pour contrôler les fuites et la consommation en eau et pour donner des ristournes à celles et ceux qui consomment moins
Sensibiliser la population pour les engager dans la transition en améliorant la communication, par exemple en l'adaptant aux jeunes (réseaux sociaux)
Inciter la population à protéger les bandes riveraines
Atteindre l'autonomie en énergie, à l'échelle de la municipalité principalement, mais aussi à l'échelle individuelle (ex. 72h d'autonomie), en préservant l'infrastructure municipale en énergie pour sécuriser les circuits

Investir dans les énergies solaires en installant les panneaux sur des terrains déjà construits ou sur des sites d'enfouissement
Favoriser l'autopartage
Réaménager les stationnements avec du pavé perméable et du verdissement
Diminuer les îlots de chaleur (verdissement) en réfléchissant aux espèces d'arbres : lesquelles ont le plus d'impact sur la canopée?
Publiciser, valoriser et communiquer les bonnes pratiques et les innovations qui se font en adaptation aux changements climatiques et en atténuation pour permettre de les répliquer
Limitier le nombre de poubelles à ramasser pour inciter à mieux gérer les matières résiduelles (ex. ramassage de deux poubelles maximum par foyer, et s'il y a plus de poubelles, des frais supplémentaires sont demandés)
Mettre à disposition une ressource (externe ou interne) qui aide les municipalités à identifier les bonnes stratégies
Avoir un cahier des charges avec des modèles, de bonnes pratiques, des plans types, etc., pour faciliter l'implantation des projets
Scénario ambitieux (n=12)
Assurer la conservation et la restauration des milieux humides, notamment en remettant les cours d'eau tels qu'ils étaient avant
Intégrer dans les règlements municipaux l'intégration de la gestion de l'eau dans les nouveaux développements
Inciter à une meilleure gestion de l'eau de pluie et de ruissellement, par exemple par l'incitation à utiliser des bacs de récolte d'eau
Convertir les machines de déneigement vers des machines plus sobres en carbone
Transformer les équipements municipaux en équipements électriques (nouveaux véhicules, etc.)
S'assurer que les parcours de déneigement soient efficaces, voire mutualisés entre les municipalités pour l'améliorer
Assurer une conservation des vues (ex. paysage humanisé)
Faciliter la coopération entre les municipalités, par exemple via des subventions pour des projets communs
Diversifier l'offre de transport pour avoir des alternatives : réseau cyclable entre les municipalités, autopartage, vélopartage, transport collectif et à la demande. Aussi, favoriser l'installation de supports à vélo sur les bus pour faciliter la multimodalité.
Diversifier et valoriser un ensemble de sources d'énergie (ex, biogaz, biométhanisation, panneaux solaires, éoliennes)
Assurer que les nouvelles constructions puissent recevoir des panneaux solaires sur leurs toits (avec un retour financier aux résidentes et résidents sur sa production)
Donner accès à la nature pour sensibiliser les citoyens (mise en valeur du territoire)

À la fin de l'exercice, chaque personne devait identifier jusqu'à trois priorités, préférablement une par type d'action (atténuation, adaptation, soutien à la transition). Voici les priorités partagées, classées par thématique:

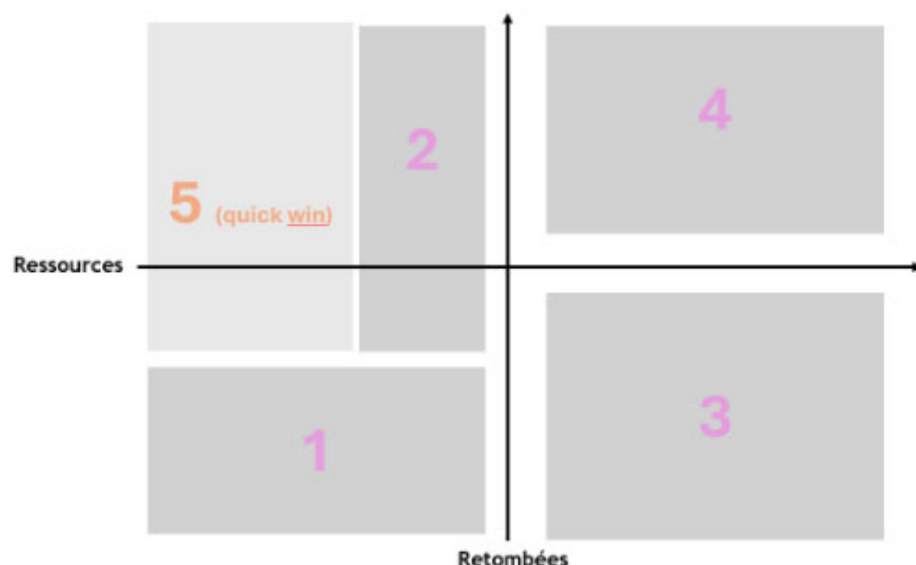
- **Sources d'énergie diversifiées**
 - Adapter les infrastructures nouvelles aux nouvelles sources d'énergie (ex, éoliennes, panneaux solaires)
 - Pousser la biométhanisation
 - Développer une gestion saine de la production et de la consommation électrique
 - Trouver une manière d'économiser de l'énergie et d'être autonome
 - Prioriser l'installation de panneaux solaires sur les nouveaux bâtiments agricoles, à grande envergure
- **Mobilité sobre en carbone**
 - Adapter la flotte des véhicules municipaux (électrification, conversion hybride, etc.)
 - Continuer et diversifier le transport collectif
 - Favoriser l'autopartage par de nouvelles technologies et l'utilisation de véhicules autonomes
- **Gestion de l'eau**
 - Améliorer la gestion de l'eau (qualité, quantité), par exemple, adapter et systématiser les systèmes de récupération d'eau de pluie pour chaque domicile (toilettes, eau de la vaisselle, etc.) ou en sensibilisant la population à une consommation responsable en eau
 - Planifier les projets à l'avance pour assurer une bonne gestion de l'eau
 - Protéger l'eau par des infrastructures en bon état
- **Gestion des matières résiduelles**
 - Repenser nos besoins en collecte de matières résiduelles pour mieux adapter les pratiques
 - Assurer une bonne gestion des déchets
- **Préservation du milieu naturel**
 - Restaurer et valoriser les milieux naturels et les rendre accessibles aux citoyens pour qu'ils aiment la nature et veuillent la protéger (ex. parc des castors)
 - Protéger et restaurer les milieux hydriques, comme la plaine de la rivière noire et le brandy creek et les rendre accessibles aux citoyens
- **Réglementer pour favoriser la densification**
- **Informé le public** sur les changements climatiques et ses impacts et les leviers pour le limiter (ex. via un journal)
- **Mettre en place un bureau expert environnement à la MRC** pour soutenir et diriger les municipalités dans leurs projets et partager les meilleures pratiques

3. Atelier du 18 juin 2026 – Richmond

La deuxième activité s'est déroulée au centre communautaire de Richmond, le 18 juin 2026, de 13h30 à 16h00. Une douzaine de personnes étaient présentes, comprenant des personnes élues, des personnes représentantes d'organismes du territoire et des citoyennes et citoyens. Après une présentation magistrale du portrait diagnostic et des orientations de la MRC, trois groupes ont été formés avec chacun une thématique spécifique : adaptation, atténuation et soutien à la transition. Voici le déroulement général de l'atelier :

Objectifs	Contenu
Introduire l'activité et présenter les résultats du portrait diagnostic et des orientations (30min)	• Présentation des objectifs et du déroulement • Présentation du diagnostic territorial (GES et adaptation) et des résultats du sondage citoyen par la MRC • Présentation des orientations
Remue-méninges d'idées à placer sur une matrice : retombées – ressources (30min)	• Tour de table • Remue-méninge d'idées sur la matrice
Complétion des scénarios à partir des idées partagées (90min)	• Attribution des idées aux différents scénarios (conservateur, ambitieux, équilibré)

Matrice utilisée pour classer les idées dans le remue-méninges



Synthèse des résultats

De nombreuses idées ont été partagées (une centaine au total). L'objectif étant de créer un scénario équilibré, ce sont les idées qui ont été choisies pour créer ce scénario qui sont présentées ci-dessous :

Adaptation

Les sept idées présentées ont été déclinées pour chaque scénario.

- **Bassins de rétention** : Évaluer les risques de contamination de l'eau (cours d'eau tributaires) et agir selon les priorités.
- **Adaptation des bâtiments** : Déployer des mesures financières et fiscales pour encourager l'adaptation.
- **Déminéralisation et perméabilisation des bâtiments** : Partager de nouvelles pratiques, pratiquer l'écofiscalité et réglementer pour les nouvelles constructions, afin de limiter les surfaces imperméables et encourager la perméabilisation des sols.
- **Soutien à la résilience** : Impliquer le milieu communautaire dès l'idéation et la planification pour intégrer leur travail à la sécurité civile, en plus de diffuser à tous, en amont, l'information essentielle lors des situations d'urgence pour favoriser l'anticipation.
- **Stratégie d'acquisition de terrain** : Prioriser l'équité entre les municipalités pour protéger les milieux les plus exposés aux aléas climatiques.
- **Compteurs d'eau** : Procéder à un allègement fiscal pour forcer l'installation de compteurs d'eau résidentiels et déployer un programme de sensibilisation.

Atténuation

5 thématiques ont été discutées. Les participantes et participants les ont d'abord classées en ordre de priorité, puis ont réfléchi à des idées pour les compléter :

- **1. Transport** :
 - Électrifier le transport collectif et les véhicules municipaux
 - Valoriser le transport collectif (changer l'image pour que plus de personnes l'utilisent)
 - S'assurer que le service de transport collectif est efficace
 - Offrir la gratuité en transport collectif pour les personnes étudiantes, les personnes âgées et les enfants
 - Aménager plus de stationnements incitatifs
 - Encourager les initiatives privées de covoiturage (ex. : Communauto, amigo express, stationnement incitatif), de partage d'auto et de véhicules municipaux
- **2. Verdissement et gestion des eaux pluviales** :
 - Accompagner et valoriser les initiatives existantes de déminéralisation et de verdissement
 - Bonifier la réglementation municipale pour exiger un pourcentage minimal de canopée sur les terrains, notamment ceux des industries

- Mettre en relation et regrouper les organismes existants et mettre en place un fond municipal pour encourager la conservation de la forêt
- Maintenir les règles de densification et respecter le périmètre d'urbanisation, afin de protéger les boisés
- Consolider la réglementation d'urbanisme pour que les compensations monétaires données pour le verdissement servent effectivement au verdissement
- **3. Consommation responsable et alimentation**
 - Valoriser le réemploi, la réutilisation, la réparation et la transformation
 - Former la population à la transformation des aliments, pour éviter le gaspillage alimentaire
 - Obliger les commerces à valoriser les déchets organiques
 - Consolider avec du financement les initiatives existantes de mise en réseau pour diminuer l'enfouissement et le gaspillage
- **4. Bâtiments**
 - Maintenir et communiquer les programmes qui assurent une efficacité énergétique des bâtiments et la gestion des eaux pluviales
 - Proposer des incitatifs à l'efficacité énergétique des bâtiments et à la gestion des eaux pluviales pour les propriétaires d'immeubles locatifs
 - Appliquer le principe d'exemplarité des bâtiments et terrains municipaux
- **5. Politique**
 - Faire des pressions pour que les gouvernements cessent de changer les cibles (ex. : réduction des GES), afin d'aider les municipalités à avoir des leviers plus solides pour mobiliser les industries à faire leur part (ex. : en ralliant plusieurs MRC)

Soutien à la transition

- Uniformiser les fréquences de collecte des déchets (actuellement géré par les municipalités), tout comme pour le compostage et le recyclage (géré par la MRC)
- Avoir une ressource partagée à la MRC pour les communications et pour assurer une mutualisation des ressources au sein de la MRC
- Faire un budget participatif pour des initiatives citoyennes dans le cadre du fond climat
- Mettre en place un comité environnement intersectoriel dans chaque municipalité et à l'échelle de la MRC (avec des citoyennes et citoyens)
- Organiser des activités de sensibilisation adaptées à toutes les populations (enfants, personnes âgées, etc.)
- Revendiquer davantage auprès des gouvernements avec les autres MRC
- Réaliser un portrait précis des enjeux fiscaux
- Mettre de l'avant un projet collectif structurant qui permet les rencontres et les échanges sur les enjeux environnementaux

4. Faits saillants des activités

Au total, ce sont plus de 120 mesures en matière d'adaptation, d'atténuation et de transition climatique qui ont été partagées lors des deux ateliers. Celles-ci ont ensuite été priorisées dans l'objectif de créer un scénario équilibré. Voici les faits saillants des résultats des deux activités combinées :

- Concernant les actions d'atténuation des GES, la majorité porte sur la diversification des sources d'énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et l'électrification des transports collectifs et municipaux.
- Concernant l'adaptation, ce sont majoritairement des actions concernant une meilleure gestion de l'eau, des milieux naturels et des matières résiduelles.
- Concernant le soutien à la transition climatique, les actions visant la sensibilisation à la population et appuyant la mutualisation des ressources entre les municipalités, notamment avec le soutien la MRC, sont celles qui sont le plus ressorties.
- Lorsqu'appliquée, la méthode avec les trois scénarios a permis de faire ressortir les éléments suivants :
 - Le scénario conservateur mise sur des actions qui donnent un rôle directif à la MRC (favoriser, inciter, prioriser, réglementer, impliquer, sensibiliser, soutenir). Le scénario ambitieux mise plutôt sur des actions de mise en œuvre directe par la MRC (coordonner, protéger, installer, aménager, créer).
 - Il y a une volonté générale d'accroître l'autonomie de la population à poser des gestes, peu importe le scénario.
 - Il y a aussi une volonté d'accroître la collaboration entre les municipalités, par souci d'efficience, à travers un travail de coordination par la MRC.